

HEPVS | PHVS



Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

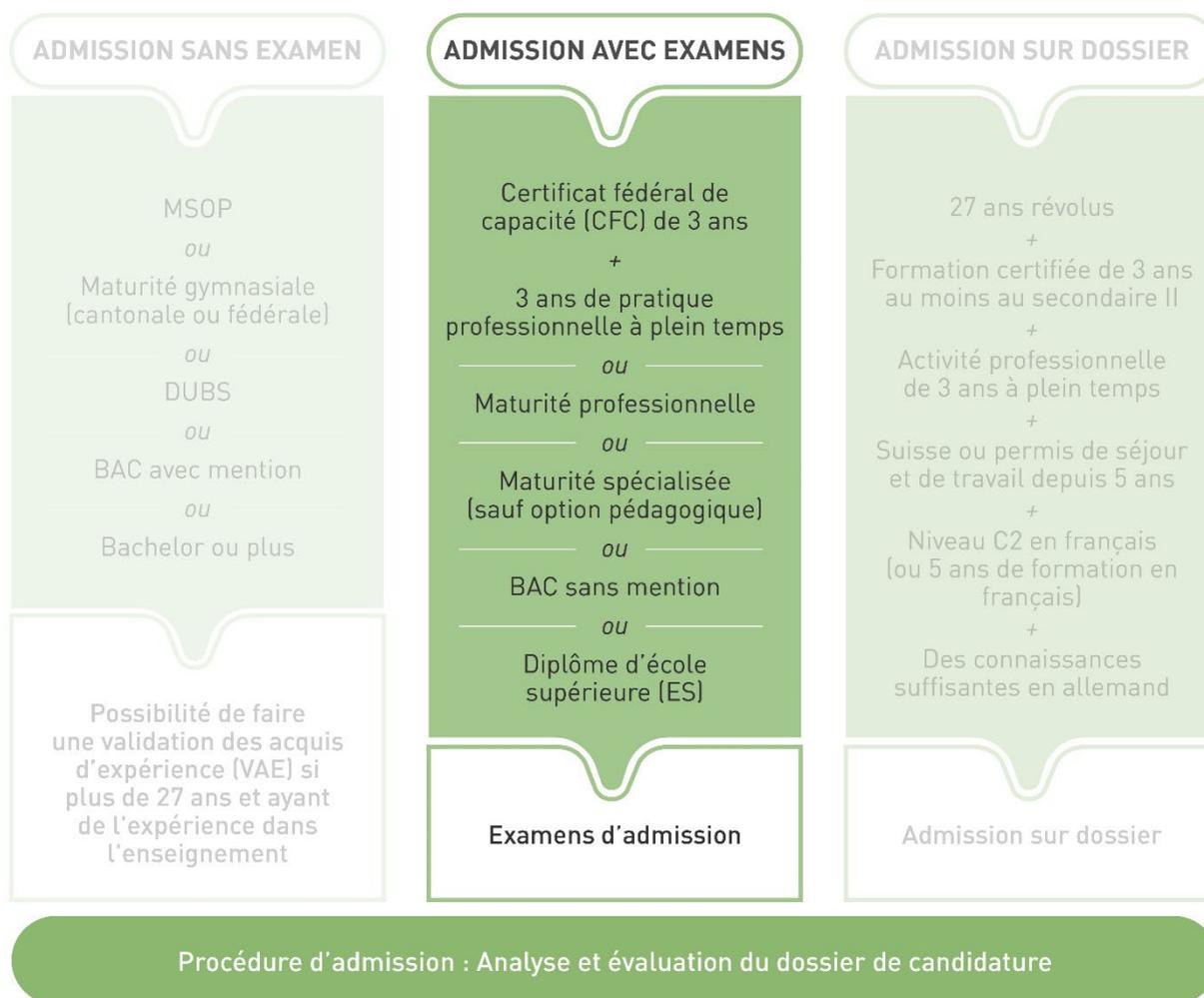


Bachelor of Arts in Primary Education et Diplôme d'enseignement du degré primaire

Guide des candidat-es - voie avec examens
d'admission

1. Conditions d'admission

Les candidat·es qui sont en train d'obtenir ou qui ont déjà obtenu l'un des titres mentionnés ci-après peuvent s'inscrire à la formation au Bachelor primaire par voie d'examens :



Le délai pour obtenir et présenter l'un de ces titres et répondre aux conditions susmentionnées est le **31 juillet**.

Par une voie d'admission avec examens, les candidats doivent réaliser des examens d'admission (cf. détails ci-dessous) pour compléter leur inscription à la formation au Bachelor primaire.

Remarque : Exigence de niveau de langue pour les candidat·es non francophones ou germanophones

Les candidat·es non francophones ou non germanophones, selon la formation visée, doivent attester d'une maîtrise de la langue d'enseignement correspondant au niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Pour s'inscrire en filière bilingue de la formation à l'enseignement primaire, le niveau C1 peut être admis dans l'une des deux langues. Cette condition garantit une intégration réussie et une bonne compréhension des contenus enseignés. Pour plus de détails, consultez la FAQ sur la page du [Service académique](#) ou contactez le conseiller aux études dont les coordonnées figurent sous "Contacts" sur la page de la formation.

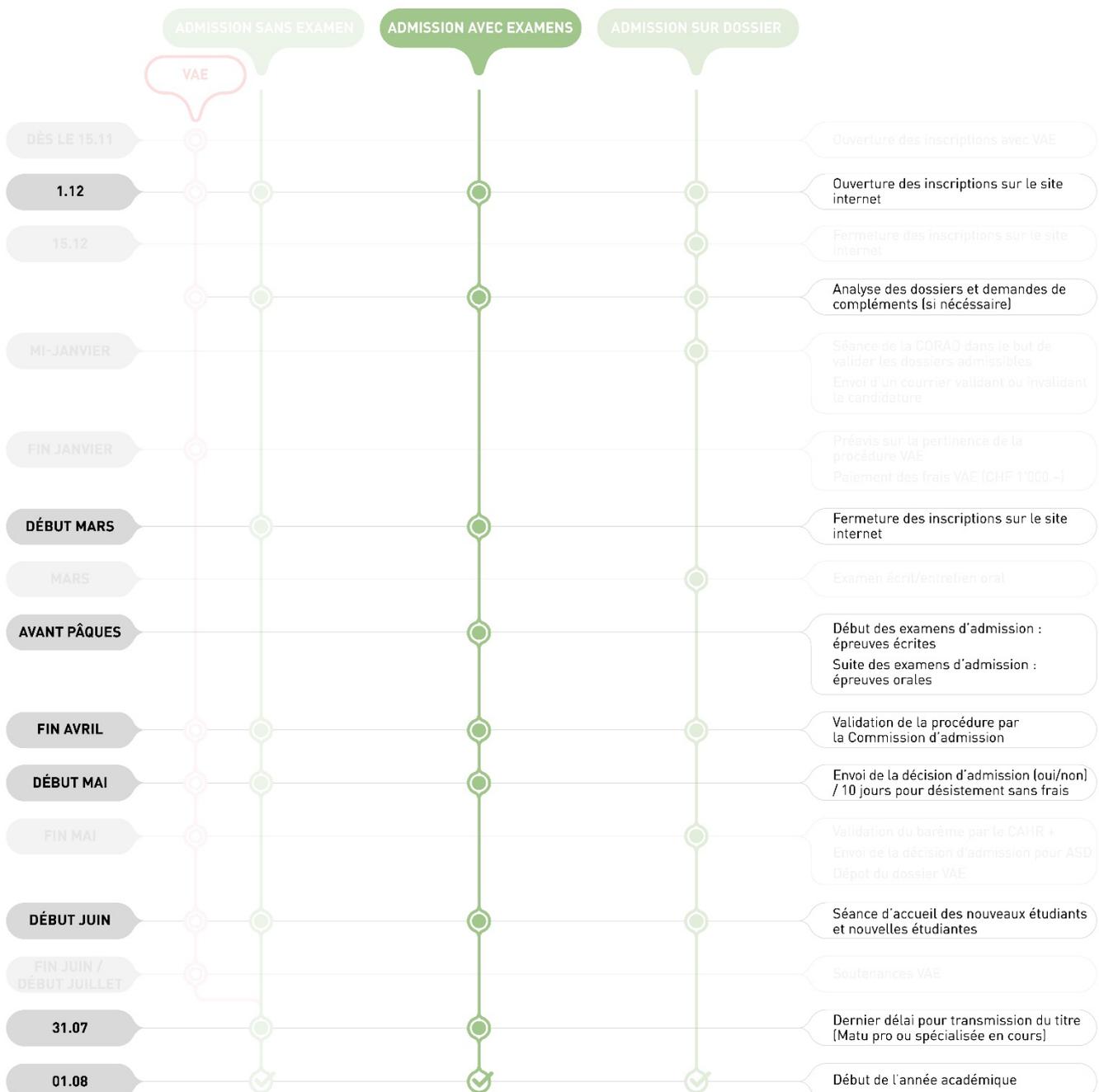
Guide des candidat·es

2. Inscription

Les candidat·es complètent le [formulaire d'inscription en ligne](#) disponible sur le site Internet de la HEP-VS, en cochant leur souhait de réaliser une admission par voie avec examens.

Le délai d'inscription est précisé sur le [site Internet de la HEP-VS](#).

3. Procédure d'admission



La procédure d'admission contient plusieurs étapes :

1. inscription en ligne et paiement de la taxe d'inscription au processus d'admission
2. vérification de la validité du ou des diplômes obtenus ou en voie d'obtention

Guide des candidat·es

3. analyse et évaluation du dossier
4. passation des épreuves
5. validation de la procédure par la commission d'admission

La demande d'admission via le formulaire d'inscription implique le paiement de la taxe d'inscription au processus d'admission de CHF 200.-. L'inscription est définitive dès l'envoi du formulaire. La taxe est due. Dès réception du paiement, le dossier de candidature à l'admission est analysé. La taxe n'est pas remboursable, même en cas de désistement ([RTaxes-HEP-VS. Art 2](#)).

3.1 Désistement

À noter qu'en cas de désistement, celui-ci doit être annoncé dans un délai de 10 jours à réception de la confirmation de son admission. Passé ce délai, les frais semestriels d'écolage sont dus, en accord avec le Règlement concernant les taxes et les contributions financières à la HEP-VS ([RTaxes-HEP-VS, art. 3, al.12 ; du 06.07.2020, état 01.08.2020](#)).

4. Examens d'admission

4.1 Buts

Les examens d'admission visent deux buts :

- vérifier que les candidat·es aient les prérequis nécessaires afin que la formation HEP-VS, notamment en didactique, puisse se faire convenablement ;
- élaborer un état des lieux individuel des candidat·es.

4.2 Equivalence partielle

Selon l'accord des membres de la Chambre HEP de swissuniversities pour la reconnaissance mutuelle de l'examen complémentaire permettant l'admission à la formation Bachelor en enseignement primaire (cycle 1 et 2) (attestation d'équivalence MSOP) du 30 mai 2024, les titulaires d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée (sans orientation pédagogique) peuvent, suivant l'orientation de leur maturité, bénéficier de la prise en compte (équivalence) de certaines parties de leur examen de maturité professionnelle ou spécialisée (dispense de l'examen de maths ou biologie notamment). Les candidats concernés seront informés personnellement par le conseiller aux études après traitement de leur dossier d'admission.

Les candidats au bénéfice d'un certificat d'allemand de niveau B2 reconnu par la HEP ([listé dans la FAQ sur notre site](#)) sont dispensés des épreuves d'allemand.

4.3 Branches examinées

Les branches suivantes font l'objet d'un examen :

4.3.1 Langue d'enseignement (français)

Il est important que les candidat·es à la HEP-VS possèdent une bonne maîtrise de la langue orale et de la langue écrite. Pour aborder au mieux l'examen d'entrée dans cette branche, il est conseillé de lire régulièrement des ouvrages appartenant au patrimoine littéraire du XVIIe au XXIe siècle et de se préparer sur les plans de la syntaxe, de l'orthographe, de la grammaire et de la conjugaison.

De plus, la dissertation (écrit) comme le commentaire de texte (oral) sont des épreuves standards dont la méthodologie est très présente dans les ouvrages de référence, comme sur les sites internet recommandés : connaître la structure de ces exercices est indispensable.

Guide des candidat·es

Épreuve écrite

Dissertation, 4 heures, dictionnaire autorisé.

Critères d'évaluation :

- > Maîtrise de l'expression (syntaxe, orthographe, conjugaison, style, richesse de vocabulaire) >20%
- > Introduction (accroche – énonciation de la thèse – reformulation – annonce du plan) > 15%
- > Cohérence du développement (pertinence des arguments – justesse des exemples – cohérence logique – structure) > 50%
- > Conclusion (synthèse des arguments – avis personnel – élargissement) >15%

Épreuve orale

À partir d'un texte de base, 15 minutes de préparation, 15 minutes d'examen.

Extraits tirés des œuvres suivantes :

- > Molière, *Les fourberies de Scapin*, 1641
- > Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*, première section Spleen et Idéal, édition de 1857
- > S. Corinna Bille, *Théoda*, 1944
- > Philippe Besson, *Paris-Briançon*, 2022

Critères d'évaluation :

- > Brève présentation de l'auteur, du courant littéraire et de l'œuvre
- > Mise en évidence de la progression du texte (séparation du texte en parties)
- > Utilisation des outils d'analyse : champs lexicaux et sémantiques, figures de style, etc.
- > Mise en évidence des thèmes
- > Mise en évidence du message principal délivré par le texte
- > Structure de la présentation et synthèse
- > Qualité de l'expression et du vocabulaire

Références utiles :

Powerpoint *La dissertation. Clés pour réussir la rédaction d'un texte argumentatif* (à disposition sur demande)

MAGISTER, travaux dirigés de français : <http://www.site-magister.com>

Amélioration du français : <https://ameliofrancais.cedmd.qc.ca/>

4.3.2 Langue 2 (allemand)

Épreuve écrite

La durée de l'épreuve écrite est de 2h15 + 30' de compréhension orale

Compréhension écrite (45')

Les candidat·es sont capables de comprendre des textes authentiques non simplifiés et de répondre en allemand à des questions globales et détaillées. Les thématiques choisies sont liées au monde de l'éducation et de l'école, au monde professionnel, à la santé, à la mode, aux loisirs (sportifs et culturels), aux habitudes de consommation, à l'environnement, aux médias et à internet ou au tourisme.

Expression écrite (60')

Les candidat·es sont capables de rédiger un texte d'environ 180/200 mots sur un sujet d'ordre général. Il peut s'agir aussi bien de rédiger une lettre que de réagir à une publication sur un forum en ligne.

Aspects formels (grammaire et conjugaison) (30')

La partie grammaticale consiste en différents exercices portant sur les aspects suivants :

- Grammaire :
 - la syntaxe
 - le comparatif et le superlatif
 - les compléments de temps et de lieu
 - les prépositions
 - l'accord des adjectifs
- Conjugaison :
 - le présent
 - le passé composé
 - le prétérit (imparfait)
 - le passif
 - le conditionnel
 - le futur
 - les auxiliaires de mode

Guide des candidat·es

Épreuves orales (1h00)

La durée de l'épreuve orale est de 1h00. Pour des questions d'organisation, la partie compréhension orale est évaluée lors de l'épreuve écrite, la semaine précédant l'épreuve d'expression orale.

Compréhension orale (30 minutes) – au début de l'épreuve écrite

Les candidat·es sont capables de comprendre des extraits audios en allemand en répondant à des questions fermées sous forme de QCM, vrai/faux et/ou oui-non.

Expression orale (30 minutes)

15 minutes de préparation et 15 minutes d'expression orale.

- 3' de présentation personnelle avec comme « Schwerpunkt » le métier d'enseignant (formation, intérêts, motivation et anecdote à ce propos)
- 4' de description d'image (chaque candidat ayant tiré une image différente de son partenaire) : pourquoi ce choix, description neutre, interprétation.
- 6' de dialogue argumentatif par deux, sur une situation tirée au sort

Ressources :

> B1 : <https://www.goethe.de/de/spr/kup/prf/prf/gb1.html>

> B2 : <https://www.goethe.de/de/spr/kup/prf/prf/gb2/ue9.html>

> « SOS allemand niveau 2 (B1-B2), révision systématique de la grammaire et du vocabulaire », ISBN : 978234003786

En cas de question, les candidat·es à l'examen peuvent contacter sylvie.ruttimann@edu.vs.ch.

Du kannst es schaffen !

4.3.3 Sciences

L'épreuve de sciences comprend un examen en mathématiques et un examen en biologie.

Mathématiques : Épreuve écrite

Un examen écrit de 120 minutes est organisé. La calculatrice n'est pas autorisée. Aucun formulaire ou document de référence ne sera distribué lors de l'épreuve.

Par ailleurs, une des visées prioritaires du Plan d'études Romand (PER) en mathématiques concerne la résolution de problèmes. Nous attendons donc des candidat·es qu'ils ou elles puissent résoudre des problèmes mathématiques dans différents domaines (numérique, arithmétique, algébrique, géométrie...).

L'examen s'axe principalement autour des notions classiques, mais fondamentales pour aborder la formation à l'enseignement primaire. Nous attendons des candidat·es qu'ils ou elles puissent effectuer des opérations avec des entiers naturels, des entiers relatifs, des nombres décimaux et des rationnels.

Qu'ils ou elles connaissent les priorités opératoires et sachent poser des opérations (addition, soustraction, multiplication, division euclidienne et décimale).

Les principaux critères de divisibilité doivent être connus.

Les conversions d'unité de mesure ou de temps doivent aussi être maîtrisées.

Les candidats doivent aussi être capables d'identifier une situation de proportionnalité et de calculer une quatrième proportionnelle à l'aide de différentes méthodes.

En géométrie, nous attendons qu'ils ou elles maîtrisent les principales propriétés de géométrie élémentaire et les théorèmes classiques ainsi que leur réciproque et leur contraposée (Pythagore, Thalès), sans toutefois négliger leurs conditions d'applicabilité.

Les formules trigonométriques (cos, sin, tan) doivent être connues et leurs conditions d'utilisation aussi.

Les formules pour les calculs du périmètre et des aires de figures géométriques classiques doivent être connues (rectangle, carré, triangle, cercle).

Les candidat·es doivent pouvoir réinvestir ces propriétés, théorèmes et formules dans un contexte de la résolution d'un problème.

Guide des candidat·es

Les candidat·es doivent aussi maîtriser les principales **constructions** de figures géométriques au moyen d'outils standards (règle, équerre, compas, rapporteur).

Les candidat·es doivent pouvoir effectuer la **démonstration** de la vérité ou la fausseté d'une proposition en élaborant des preuves élémentaires basées sur des arguments mathématiques ou en donnant des contre-exemples.

Les candidat·es doivent connaître les 3 identités remarquables, savoir développer et factoriser une expression, résoudre des **équations** (ou inéquations) du premier et du second degré et mobiliser ces connaissances dans des situations de résolutions de problèmes.

Enfin, il est aussi attendu qu'ils ou elles maîtrisent le dénombrement élémentaire de classes d'objets et connaissent des notions classiques de **probabilités** (univers, événements, probabilité d'un événement, équiprobabilités, probabilités conditionnelles, diagramme à double entrée, diagramme en arbre) et de **statistiques** (moyenne simple, moyenne pondérée, médiane et son interprétation) en sachant les appliquer en situation de résolution de problèmes.

Biologie : Épreuve orale

15 minutes de préparation et 15 minutes d'épreuve orale.

L'examen oral de biologie comprend trois questions, chacune d'elle traitant de deux aspects de biologie cellulaire et d'un aspect d'écologie. Il est attendu des candidat·es une maîtrise des chapitres ci-dessous ainsi qu'une démonstration de leurs capacités de raisonnement scientifique. Il est donc recommandé de préparer l'examen avec une personne formée dans ce domaine.

> Biologie humaine

- Le système cardiovasculaire (cœur et vaisseaux sanguins) : rôles, anatomie et physiologie ; circulations pulmonaires, générale et coronarienne ; différences artères-veines-capillaires ; maladies cardiovasculaires : AVC, infarctus de myocarde, embolie pulmonaire.
- Le sang : composition (plasma et cellules sanguines) et fonctions respectives des différents composants, groupes sanguins et transfusions sanguines.
- Le système respiratoire : anatomie et rôles des différents organes, mécanique respiratoire (inspiration, expiration), échanges gazeux (alvéolaires et au niveau des autres organes de l'organisme).
- Le système nerveux : rôles, organisations anatomique et fonctionnelle (informations sensibles, intégration, informations motrices) ; système nerveux central (anatomie et rôles des principaux organes de l'encéphale, protections du système nerveux central), système nerveux périphérique (structure d'un nerf, localisation des nerfs crâniens et rachidiens).
- Le système endocrinien : anatomie, mécanisme de l'action hormonale et régulation de la libération des hormones.
- Le système immunitaire : cellules et organes, rôles, anatomie ; l'immunité innée (barrières naturelles, réaction inflammatoire et phagocytose), l'immunité acquise (lymphocytes B, lymphocytes T, mémoire immunitaire) ; principe de vaccination, antibiotiques ; principaux agents infectieux (bactéries, virus).
- Le système génital (masculin et féminin) : anatomie, physiologie ; rôles des différents organes ; moyens de contraception masculine et féminine et infections sexuellement transmissibles.
- L'appareil digestif : anatomie, rôles et physiologie des différents organes ; digestion mécanique et digestion chimique.
- La nutrition : rôles de l'alimentation, composition des aliments (macronutriments et micro-nutriments), besoins énergétiques quotidiens (métabolisme basal, activité physique, besoins particuliers) ; maladies d'origines nutritionnelles (diabète, obésité, problématique du cholestérol).
- La génétique humaine : matériel génétique, modes de transmissions (lois de Mendel ; dominance, récessivité, codominance ; maladies autosomiques, liées aux chromosomes sexuels) le caryotype, maladies chromosomiques numériques (monosomies et trisomies).
- Le système locomoteur : rôles, anatomie et physiologie des systèmes osseux (os et articulations) et musculaire ; troubles osseux (fractures, rachitisme, ostéoporose) et articulaires (arthrose).

> Ecologie

- Niveaux d'organisation en écologie : de l'organisme à la biosphère.
- La classification classique selon Linné et la notion d'espèce.
- Bases de classification animale et végétale (tableaux d'attributs, systèmes de groupes emboîtés et arbres).

Guide des candidat·es

- Principes de classification de différents embranchements (vertébrés ; arthropodes ; mollusques) et des classes qui les composent.
- Facteurs écologiques (biotiques et abiotiques) dans les écosystèmes.
- Relations intraspécifiques (compétition, coopération) et interspécifiques (compétition, prédation, symbiose).
- Relations trophiques au sein des écosystèmes (maillons- chaînes alimentaires- réseaux alimentaires ; les producteurs (la photosynthèse), les consommateurs, les décomposeurs).
- Cycles biogéochimiques de l'eau et du carbone.
- Impact de l'homme : changements climatiques, pluies acides, effet de serre, couche d'ozone et leurs conséquences sur la santé humaine et l'environnement.

> Ouvrages de référence :

Les moyens d'enseignement ci-dessous sont recommandés :

- Biologie et microbiologie appliquées - sous la direction de Blandine Savignac - Nathan - ISBN 978-2-09-162986-5
- Biologie Notions fondamentales - LEP Loisirs et Pédagogie - ISBN 978-2-606-01339-4
- Biologie humaine Anatomie humaine - Elaine N. Marieb - De Boeck Université - ISBN DBU 2-8041-3152-1

4.4 Exemples d'examen d'admission

Les candidat·es peuvent trouver des exemples d'examen d'admission sur le site internet de la HEP-VS.

4.5 Critères de réussite aux examens d'admission

Langue d'enseignement (français)

- > La moyenne entre l'examen oral et écrit doit être de 4.
- > La moyenne est arrondie au demi-point supérieur (ex : 3,75 = 4 ; 4,25 = 4,5).
- > Une note inférieure à 3 dans l'une de ces deux épreuves est synonyme d'échec.

Langue 2 (allemand)

- > La moyenne entre l'examen oral et écrit doit être de 4.
- > La moyenne est arrondie au demi-point supérieur (ex : 3,75 = 4 ; 4,25 = 4,5).
- > Une note inférieure à 3 dans l'une de ces deux épreuves est synonyme d'échec.

Sciences (biologique et mathématiques)

- > La moyenne entre l'écrit de mathématique et l'oral de biologie doit être de 4.
- > La moyenne est arrondie au demi-point supérieur (ex : 3,75 = 4 ; 4,25 = 4,5).
- > Une note inférieure à 3 dans l'une de ces deux branches est synonyme d'échec.

Tous ces critères d'admission sont également valables pour les candidat·es qui répètent une partie de l'examen.

4.6 Lieu

Les examens d'admission ont lieu à la HEP-VS, site de St-Maurice.

4.7 Dates

Examens écrits :

Les épreuves écrites auront lieu deux semaines avant Pâques.

Examens oraux :

Les examens oraux auront lieu une semaine avant Pâques. Les dates et horaires exacts seront communiqués en temps utile aux candidat·es. Ceux et celles qui n'auraient pas reçu de nouvelles de la HEP-VS deux semaines avant le début des examens sont prié·es de prendre contact par téléphone avec le secrétariat (027 606 96 00).

4.8 Absence

L'absence à un examen ou à l'ensemble des examens entraîne l'échec aux examens d'admission.

Guide des candidat·es

4.9 Résultats

Les candidat·es seront avisé·es personnellement des résultats de l'examen avant la date à laquelle siège la commission d'admission au BP.

4.10 Répétition des examens

Les candidat·es ayant échoué à l'examen lors de la première tentative ont la possibilité de se présenter une deuxième fois l'année suivante ou deux ans après. L'épreuve se limitera aux branches dans lesquelles ils et elles sont en échec.

4.11 Procédure d'admission

La réussite de l'examen permet aux candidat·es d'entrer dans la procédure normale d'admission.

5. Liste de vérification des documents à joindre à son inscription

Admission avec examen

- Lettre de motivation**
expliquant par un exposé détaillé les motivations du candidat ou de la candidate*
- CV complet ***
Si CFC + 3 ans de pratique : CV complet indiquant la durée de votre expérience professionnelle d'un volume cumulé correspondant au moins à trois années à plein temps ou à un volume équivalent, les périodes d'apprentissage et de stage ne sont pas prises en considération*
- Copie d'une pièce d'identité ou du passeport***
- Copies des titres obtenus ou en cours d'obtention**
(Maturité professionnelle, maturité spécialisée, diplôme ES, etc.)*
- Copies des attestations/certificats de travail ***
- Copie du certificat** reconnu de niveau B2 allemand
- Copie du certificat** reconnu de niveau B2 en anglais

* Les documents qui ont un astérisque doivent accompagner votre inscription. Ils sont obligatoires.

6. Contact

Haute école pédagogique du Valais

Avenue du Simplon 13

1890 Saint-Maurice

T +41 27 552 40 00

admission-primaire@hepvs.ch

<https://hepvs.ch/>





Haute école pédagogique du Valais
Avenue du Simplon 13
1890 St-Maurice

T +41 27 552 40 00
st-maurice@hepvs.ch

www.hepvs.ch | www.phvs.ch